



Paris, le 24 novembre 2011

RENCONTRES WINDUSTRY FRANCE : STIMULER L'INDUSTRIE EOLIENNE

Une centaine de sous-traitants et donneurs d'ordre de la filière éolienne se donnent rendez-vous le 8 décembre à Amiens dans le cadre des Premières Rencontres d'Affaires organisées par le Syndicat des Energies Renouvelables et sa branche éolienne, France Energie Eolienne, sous la bannière Windustry France*.

Des rencontres BtoB seront organisées entre les plus grands donneurs d'ordres mondiaux (AREVA, ALSTOM, ENERCON, GE ENERGY, NORDEX, SIEMENS, VESTAS, VERGNET, ...), les grands développeurs et opérateurs (EDPR, IBERDROLA, GDF-SUEZ...), les nombreux sous-traitants actuels de la filière éolienne ainsi qu'avec de nombreuses sociétés issues de l'industrie traditionnelle qui souhaitent conquérir ce marché à forte croissance.

Cette première journée d'échanges sera l'occasion d'attirer de nouveaux industriels sous-traitants et de confirmer le dynamisme de l'industrie éolienne française, y compris à l'international.

La filière emploie actuellement 11 000 personnes et devrait représenter 60 000 emplois en 2020, lorsque 10 % de notre consommation électrique sera d'origine éolienne. Déjà 180 sociétés françaises servent le marché de l'éolien, y compris à l'export. De grands sous-traitants comme ROLLIX, qui fabrique des couronnes d'orientation pour les pales et les nacelles, MERSEN, fabricant de composants électroniques, ou encore SKF, spécialiste des roulements, exportent ainsi une partie importante de leur production. Grâce à cette dynamique, la balance commerciale française de l'éolien est à l'équilibre.

Cette journée sera précédée d'un colloque, promu par la Région Picardie, à l'occasion duquel des ateliers thématiques seront organisés, qui permettront aux entreprises, intervenant depuis la fabrication des pièces jusqu'à l'exploitation des parcs de faire part de leurs retours d'expériences et d'échanger sur leur savoir-faire.

***Windustry France est la vitrine du savoir-faire industriel français dans l'industrie éolienne terrestre comme maritime. C'est une démarche collective de politique industrielle qui associe des grands domaines d'activités traditionnelles (automobile, aéronautique, mécanique...), les zones d'activités portuaires, différents ministères, administrations et acteurs régionaux. Les entreprises couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur de l'éolien, de la fabrication des composants (mâts, génératrices, freins, systèmes d'orientation des pales et de la nacelle, composants électriques, électronique de puissance ...) aux activités connexes comme l'aménagement des sites, la connexion au réseau électrique, les travaux de génie civil, le transport, l'assemblage, le stockage.**

Contact presse : Françoise JOUET (francoise.jouet@enr.fr), tél. : 01 48 78 05 60 / 06 07 38 52 79

Le Syndicat des énergies renouvelables regroupe plus de 500 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et plus de 100 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui regroupe les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse (FBE), bois, biocarburants, éolien (FEE), énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (SOLER), solaire thermique et thermodynamique.

France Energie Eolienne compte 250 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. Pour mieux connaître la filière éolienne française, consultez le site internet : <http://fee.asso.fr>